

SAISON SNOOKER 2017-2018 : poules de D2 dans les clubs !

INFO IMPORTANTE AVANT DE PRENDRE VOTRE LICENCE !!!

Le code sportif LBIF de la saison 2017-2018 est en cours de rédaction et paraîtra prochainement sur le site LBIF. Il est important de noter que le premier tournoi, les 7-8 octobre, permettra aux vainqueurs (et à certains seconds) de poules de se qualifier pour la D1. A chacun des quatre tournois suivants, les 3e de poule seront remplacés en D1 par les premiers de poules de D2. Les trois premiers du classement en fin de saison, ainsi que le vainqueur de la Coupe LBIF, s'affronteront pour le titre de champion LBIF et la sélection à la finale du Championnat de France.

Les licenciés des différents clubs devront se qualifier, tant lors de cette première journée que lors des journées de D2 suivantes, **DANS LEURS CLUBS RESPECTIFS** (sauf pour les clubs ne disposant pas de table). J'attire votre attention sur ce point, et espère que les clubs où vous serez licenciés joueront le jeu, sans quoi vous serez indirectement sanctionnés...